

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2014

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME  
MRC DE MATANE

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire ajournée du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelme, tenue le mardi 12 août 2014 à 19h30, à la salle du conseil municipal, au 138, rue Principale, Saint-Adelme.

**PRÉSENTS**

Jean-Roland Lebrun  
Jeannot Marquis  
Yanik Levasseur  
Marcel Gauthier  
Johanne Thibault  
Jean-Charles Vallée  
Julien Ouellet

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE**

Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière

Annick Hudon

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 par M. le maire Jean-Roland Lebrun.

**RÉSOLUTION #2014-149**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE, les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Johanne Thibault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour:

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et approbation du procès-verbal;
4. Présentation des comptes;
5. Engagement de crédit (dépenses);
6. Dérogation mineure 2511-69-1542;
7. Débit de nuit pour la stratégie d'eau potable;
8. Ouverture de soumissions sur invitation écrite service de débroussaillage-voirie d'été 2014;
9. Inspecteur en bâtiment Daniel Charrette;
10. Varia a)
11. Période de questions;
12. Ajournement .

**RÉSOLUTION #2014-150**

**LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUILLET 2014**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil n'ont pas pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2014 qui leur n'a pas été transmis par la directrice générale et secrétaire-trésorière, car celle-ci était en vacance;

EN CONSÉQUENCE, la directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture du procès-verbal

**PAR CE FAIT MÊME**, il est proposé par le conseiller Marcel Gauthier et résolu à l'unanimité :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES).

**RÉSOLUTION #2014-151**

**APPROBATION DES COMPTES À PAYER, DES CHÈQUES ET DES SALAIRES ÉMIS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME**

Il est proposé par le conseiller Yanik Levasseur et résolu :

**QUE** la Municipalité de Saint-Adelme approuve la liste des comptes à payer au montant de trente mille neuf cent vingt-quatre et neuf cents (30 924.09\$) et les salaires payés au montant de onze mille cinq cent cinquante-cinq et quatre-vingt-neuf cents (11 555.89\$).

**QUE** ces dépenses sont imputées au fonds d'administration de la Municipalité de Saint-Adelme, représentant un grand total de quarante-deux mille quatre cent soixante-dix-neuf et quatre-vingt-dix-huit cents (42 479.98\$).

**QUE** ces documents font partie intégrante du présent procès-verbal comme s'ils sont ici au long reproduits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée, Annick Hudon, g.m.a., directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

**RÉSOLUTION#2014-152**

**DÉBIT DE NUIT POUR LA STRATÉGIE D'EAU POTABLE**

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Johanne Thibault

D'établir les débits de nuits par la compagnie Nordikeau Inc. pour effectuer le rapport sur la stratégie d'eau potable.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

**RÉSOLUTION#2014-153**

**OUVERTURE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION ÉCRITE-SERVICE DE DÉBROUSSAILLAGE-VOIRIE D'ÉTÉ 2014**

**CONSIDÉRANT QUE**, deux soumissions soit Excavation Émilien Simard Inc. à 2000\$/km et Les Entreprises D'Auteuil et fils Inc. au montant forfaitaire de 12 900\$ taxes en sus;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yanik Levasseur de refuser les deux soumissions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**RÉSOLUTION#2014-154**

**INSPECTEUR EN BÂTIMENT DANIEL CHARRETTE**

Il est proposé par la conseillère Johanne Thibault et résolu d'abroger cette résolution n°2014-147

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**RÉSOLUTION#2014-155**

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Johanne Thibault, et résolu :

**D'AJOURNER** la séance ordinaire du 12 août 2014, le lundi 18 août 2014 à 19h30. Et la séance est ajournée il est 20h24.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES).

Je soussignée, Jean-Roland Lebrun, maire de la Municipalité de Saint-Adelme, ayant signé le présent procès-verbal, reconnais et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

\_\_\_\_\_  
Jean-Roland Lebrun, maire

\_\_\_\_\_  
*Jean-Roland Lebrun, maire*

\_\_\_\_\_  
*Annick Hudon d.g. et sec.-très.*